

Bureau de l'environnement et de
l'aménagement du territoire

DÉCISION
portant autorisation
Site classé des Paysages du Canal du Midi -
- M. Philippe BERENGER -

Mairie de Sallèles d'Aude

19 SEP. 2025

Courrier arrivé

Le Préfet de l'Aude,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code de l'environnement et notamment les articles L. 341-7, L. 341-10 et R. 341-11 ;
VU le code de l'urbanisme et notamment l'article R.425-17 ;
VU le décret du 4 juillet 2022 portant nomination de Mme Lucie ROESCH en qualité de secrétaire générale de la préfecture de l'Aude ;
VU le décret du 16 juillet 2025 portant nomination de M. Alain BUCQUET en qualité de préfet de l'Aude ;
VU le décret du 25 septembre 2017 portant classement des paysages du Canal du Midi ;
VU la demande de déclaration préalable n° 011 369 25 00056 portant sur la modification d'une centrale photovoltaïque, située sur la parcelle AC 23 au lieu dit les Truilhas à Sallèles d'Aude et déposée en mairie de Sallèles d'Aude, le 23 juillet 2025 ;
VU l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) en date du 4 septembre 2025 ;

CONSIDÉRANT qu'en l'état, le projet est de nature à altérer l'aspect de ce site classé mais qu'il peut y être remédié ;

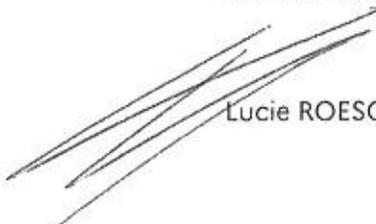
AUTORISE

les travaux envisagés par M. Philippe BERENGER, sur la commune de Sallèles d'Aude dans la déclaration préalable n° 011 369 25 00056 assortis des prescriptions suivantes :

- Le projet de 'remplacement de panneaux photovoltaïques et installation de nouveaux panneaux photovoltaïques' sur les deux toitures d'un hangar agricole est éventuellement envisageable à condition qu'il soit qualitatif en couvrant intégralement les toitures, c'est-à-dire que les panneaux soient sombres, anti-reflets, sans lignes argentées, sans effets à facettes et dotés de cadres sombres et mats, et que les rives et les égouts soient traités pour être intégrés au dispositif.

Fait à Carcassonne, le 8 septembre 2025

Pour le préfet, et par délégation
La secrétaire générale de la préfecture


Lucie ROESCH

AFFICHAGE
Du : 10.09.2025
Au : 10.11.2025